

# Le langage : un levier pour la mixité professionnelle



**« Dans le langage ce qui n'a pas de nom, n'existe pas »\*.**

\*Chrystel Breyse, Sociolinguiste

## Naissance de la politique linguistique de féminisation

- ❑ **Février 1984** : création de la première commission de terminologie relative à la féminisation des noms de profession titre et fonction
- ❑ **11 mars 1986** : circulaire présentant les règles de féminisation
- ❑ **6 mars 1998** : intervention de Lionel Jospin encourageant les administrations à recourir aux appellations féminines
- ❑ **1999** : parution de l'ouvrage commandé à l'INALF « Femme, j'écris ton nom »
- ❑ **6 mars 2000** : note du ministère de l'éducation nationale relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre

### L'enseignement du genre grammatical

- ❑ Le masculin présenté comme première forme: « le masculin l'emporte sur le féminin »
- ❑ Masculin: générique ou spécifique?

Ex: Les médecins (médecins générique = hommes + femmes) sont conviés au repas clôturant la conférence... accompagnés de leurs épouses (=> médecins masculin = hommes uniquement)

**La disparition de la valeur générique conduit à l'invisibilisation de la femme.**

### La sexuisemblance

- ❑ Des théories ont associé des valeurs au genre masculin et au genre féminin.
- ❑ 1<sup>er</sup> exemple:  
Le « moteur », nom masculin, est la pièce centrale d'une machine. Sans lui, les machines ne pourraient pas fonctionner.
- ❑ 2<sup>ème</sup> exemple:  
« Mon propre décret d'attribution m'appelait « **Madame LE ministre** », quand je l'ai lu j'ai dit non, il existe des limites à ne pas dépasser. Je n'ai tout de même pas changé de sexe en accédant à un poste prévu pour un homme ! » - Yvette Roudy

### Les arguments contre la féminisation lexicale

Arguments	Contre-arguments
L'homonymie : mot qui a déjà un sens en français. Par exemple, un cafetier/une cafetière	Le français est une langue polysémique, c'est-à-dire qu'un mot peut avoir plusieurs sens : par exemple, un cadre
L'euphonie : ce n'est pas beau. Par exemple, un écrivain/une écrivaine.	Dans les faits, il s'agit avant tout d'une question d'habitude
La dévalorisation : lorsque le nom est au masculin ou féminin, la valeur change. Par exemple, le titre de « Directeur » est associé à un établissement / une entreprise alors que le titre de « Directrice » est associé à « d'école »	En langue, ce qui n'a pas de nom n'existe pas
La neutralité de la fonction : l'individu qui représente une société doit afficher une neutralité parfaite, c'est-à-dire que l'individu s'efface derrière la fonction.	Une fonction est toujours occupée par une femme ou un homme qui va se l'approprier. La neutralité contribue à l'invisibilité des femmes.